



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

CEP/AC.10/2002/8
2 janvier 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Groupe de travail spécial de la surveillance de l'environnement
(Deuxième session, 28 février-1^{er} mars 2002)
(Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire)

**DONNÉES ET CLASSIFICATIONS RELATIVES AUX DÉCHETS: VERS UNE
HIÉRARCHIE DES INDICATEURS DES FLUX DE DÉCHETS
ET DE MATIÈRES**

Document de synthèse établi par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE)¹

1. Le mécanisme de notification de l'AEE repose actuellement sur l'utilisation d'indicateurs en tant qu'outils nécessaires aux décideurs chargés des questions d'environnement pour convertir les «données» en «information» pouvant servir de base à la définition des politiques.
2. Le travail de conception d'un cadre général d'établissement des indicateurs des flux de déchets et de matières se poursuit et, comme on l'expliquera dans le détail plus loin, s'appuiera sur le sixième Programme d'action pour l'environnement (PAE), qui définit le cadre général des pays de l'Union européenne en la matière. Cependant, les grandes questions d'ordre politique qui sont examinées dans le présent document, et dont traite notamment le sixième PAE, ne diffèrent guère des centres d'intérêt des décideurs d'autres pays de la CEE-ONU. Cette vaste perspective pourrait donc être utile aux autorités des pays en transition lorsqu'ils ont à traiter aussi de questions liées aux déchets.
3. Cette activité est menée par le Centre thématique européen pour les flux de déchets et de matières, partenaire de l'AEE. Elle est exécutée sous le contrôle de l'AEE, qui en assure la

¹ Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.

coordination et l'orientation. La définition des indicateurs se poursuivait encore au moment de la rédaction du présent document, d'où le caractère préliminaire des informations qu'il contient.

4. Pour les nouveaux États indépendants (NEI) et les autres pays membres de la CEE-ONU qui ne sont pas desservis par les réseaux de l'AEE, il pourrait être intéressant de comprendre le concept de mise au point d'indicateurs que l'AEE adopte actuellement, de déterminer si cette notion cadre avec leurs besoins réels et de voir quelles données relatives aux déchets peuvent être obtenues au niveau national pour permettre la production des indicateurs pertinents. On se posera en particulier les questions suivantes:

- Quelles sont les priorités de la mise au point et de l'utilisation d'indicateurs?
- Quels sous-ensembles d'indicateurs pourraient être valables dans le contexte précis des pays et peuvent être utilisés concrètement?
- Quels changements conviendra-t-il d'apporter à la sélection des indicateurs afin de répondre aux besoins du pays considéré?
- Les ensembles de données qui existent dans les pays non membres de l'AEE sont-ils adaptés au cadre proposé pour les indicateurs?

5. On trouvera en annexe au présent document une hiérarchie d'indicateurs des flux de déchets et de matières, avec mention des principaux objectifs politiques et des principales questions politiques posées ainsi que des indicateurs clefs, indicateurs centraux et indicateurs élémentaires correspondant à chaque question.

I. OBJECTIFS DES TRAVAUX SUR UNE HIÉRARCHIE D'INDICATEURS DES FLUX DE DÉCHETS ET DE MATIÈRES

6. L'objectif de ces travaux est d'identifier, d'élaborer et de définir les indicateurs que doit utiliser l'AEE pour notifier périodiquement la progression des activités de prévention de la production de déchets, de gestion des déchets et d'étude des flux de matières. Il s'agit ainsi d'élaborer:

- Un ensemble central d'indicateurs des flux de déchets et de matières clairement hiérarchisé selon les objectifs et les questions politiques;
- Des indicateurs centraux rattachant les activités économiques aux flux de matières et à la production de déchets;
- Des indicateurs appropriés permettant de faciliter l'évaluation des politiques (en coopération avec d'autres organismes concernés tels que la Commission européenne (CE) ou les autorités nationales).

7. Les activités en cours à court terme sont les suivantes:

- L'établissement d'un cadre pour les indicateurs des flux de déchets et de matières (rapport technique);

- L'établissement des priorités concernant les questions politiques et les indicateurs connexes nécessaires à l'évaluation des principaux thèmes concernés et décrits dans le cadre;
- La coordination des activités de mise au point d'indicateurs avec la Direction générale (DG) de l'environnement de la Commission européenne et Eurostat;
- La recherche des données disponibles pour chaque indicateur.

8. Ce travail s'inspire des idées et du cadre qui sont exposés dans le Mécanisme de suivi pour les activités concernant les transports et l'environnement (TERM), et nous nous proposons, dans une première étape, d'identifier les questions politiques pertinentes et les indicateurs correspondants.

9. Le point de départ de la mise au point de ces indicateurs a été l'ensemble d'objectifs politiques énoncés dans la Stratégie en faveur du développement durable de l'Union européenne, le sixième PAE, la Stratégie communautaire pour la gestion des déchets et les directives européennes. L'AEE, la Commission européenne, Eurostat, l'OCDE, l'ONU et ses États Membres ont constitué un important corps d'indicateurs dans lesquels on a pu puiser, comme on a pu mettre à profit les données et statistiques intéressant les flux de déchets et de matières. Le schéma Élément moteur – Pression – État – Impact – Réaction (DPSIR) qui a été élaboré par l'AEE a servi à structurer les indicateurs.

II. CONTEXTE POLITIQUE

10. La Commission européenne a adopté la Stratégie communautaire pour la gestion des déchets en 1989. Y sont énoncés quatre principes stratégiques (hiérarchisés) à savoir la prévention; la réutilisation et la valorisation; l'optimisation de l'élimination finale; et la réglementation du transport. On y trouve aussi un certain nombre de recommandations concernant les mesures à prendre. Ces grands principes stratégiques ont été maintenus lors de l'examen de la Stratégie en 1996, une recommandation supplémentaire étant formulée, à savoir que la préférence devrait généralement être donnée à la récupération des matières plutôt qu'à la valorisation énergétique.

11. Le sixième PAE énonce les grands objectifs et priorités de la politique environnementale pour les 5 à 10 ans suivants. L'un des quatre «domaines prioritaires» de ce programme s'intitule «Utilisation durable des ressources naturelles et gestion durable des déchets». Sont inscrits dans ce domaine les objectifs ci-après:

- «Veiller à ce que la consommation des ressources renouvelables et non renouvelables ainsi que les impacts de cette consommation ne dépassent pas ceux que l'environnement peut supporter. Dissocier l'utilisation des ressources de la croissance économique, en améliorant sensiblement l'efficacité de leur utilisation, en développant une économie moins matérialiste et en prévenant la production des déchets;
- Dissocier la production de déchets de la croissance économique et réduire sensiblement, à l'échelon global, le volume des déchets produits, par l'amélioration

des mesures de prévention des déchets, une utilisation plus efficace des ressources et le passage à des modes de consommation plus durables» et,

pour les déchets qui seront encore produits, instaurer une situation dans laquelle:

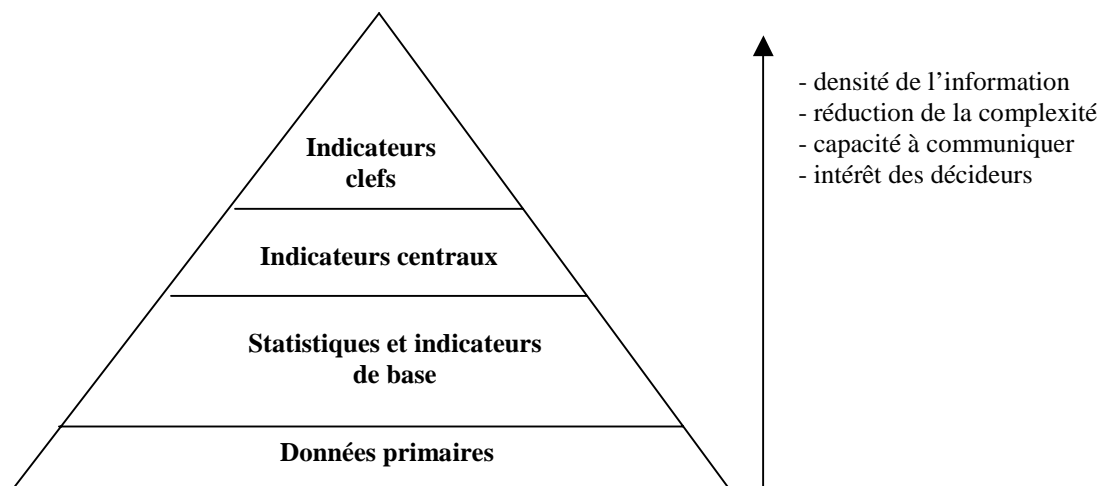
- «Les déchets ne sont pas dangereux ou, pour le moins, ne présentent que des risques très faibles pour l'environnement et la santé;
- La plus grande part des déchets est réintroduite dans le cycle économique, en particulier par le recyclage, ou est restituée à l'environnement sous une forme utile (compost, par exemple) ou inoffensive;
- Le volume de déchets qui doit encore faire l'objet d'une élimination finale est réduit au strict minimum et est détruit ou éliminé de manière sûre;
- Les déchets sont traités sur un site aussi proche que possible de l'endroit où ils sont produits.».

12. L'importance du travail sur les indicateurs des flux de déchets et de matières est mise particulièrement en évidence dans le sixième PAE: *«En raison du manque de données globales au niveau de l'UE, il est difficile de déterminer si les incidences de la gestion des déchets sur l'environnement vont en s'atténuant en ou s'aggravant.».*

13. Il est dit dans le sixième PAE que, bien que nombre des mesures politiques en vigueur concernent l'utilisation de ressources naturelles renouvelables ou non renouvelables, la Communauté *«... ne dispose [encore] pas de politique cohérente visant à dissocier de manière générale l'utilisation des ressources de la croissance économique»* d'où *«la nécessité de développer une stratégie thématique sur l'utilisation durable des ressources»*. La prévention de la production de déchets étant étroitement liée à une meilleure efficacité dans l'utilisation des ressources, elle *«sera un élément essentiel de la stratégie thématique envisagée pour la gestion des ressources»*. Il faut espérer que les travaux consacrés à l'élaboration d'une hiérarchie d'indicateurs des flux de déchets et de matières fourniront des éléments utiles à l'élaboration de cette stratégie et qu'ils contribueront à la lancer.

III. LA PYRAMIDE DE L'INFORMATION

14. Le choix des orientations en matière d'environnement repose sur une quantité importante d'informations quantitatives et qualitatives. L'information quantitative sur les flux de déchets et de matières peut être obtenue à différents niveaux qui constituent ce qu'il est convenu d'appeler la pyramide de l'information:



15. L'information à destination du grand public et des hauts responsables de la prise de décisions se situe au sommet de la pyramide. À ce niveau, on peut obtenir des informations quantitatives à un degré d'agrégation élevé concernant les flux de déchets et de matières grâce à des indicateurs clefs très condensés. Il serait souhaitable d'identifier ou d'élaborer trois ou quatre indicateurs clefs à haute densité d'information indiquant dans quelle mesure les objectifs politiques liés à l'exploitation durable des ressources naturelles et à la gestion des déchets sont atteints. Toutefois, les indicateurs clefs ne représentent qu'un élément de la structure d'un système d'information plus complet et plus vaste.

16. Il faut disposer d'un ensemble d'indicateurs plus détaillés pour répondre aux questions politiques plus concrètes qui se posent dans le domaine des flux de déchets et de matières et pour définir les actions prioritaires: on l'appellera «ensemble d'indicateurs centraux des flux de déchets et de matières». Cet ensemble pourra servir à l'établissement périodique des rapports de l'AEE et du Centre thématique européen pour les flux de déchets et de matières ainsi qu'aux évaluations intégrées afin de générer, à l'intention du public et des décideurs, des informations sur les flux de déchets et de matières.

17. Le troisième niveau de l'information se compose de statistiques de base et d'indicateurs élémentaires cohérents et d'actualité. Les statistiques de base sont des cadres dans lesquels les statistiques primaires sont présentées de manière structurée. Les indicateurs élémentaires présentent une information à un niveau d'agrégation faible et répondent à des questions fondamentales, permettant de suivre et de traiter des mesures politiques détaillées.

18. Les données primaires, qui se situent à la base de la pyramide de l'information, constituent le quatrième niveau et l'assise du système d'information.

19. En établissant une hiérarchie d'indicateurs des flux de déchets et de matières exploitant tous les niveaux de la pyramide de l'information, on contribuera à combler la lacune entre les données recueillies et l'information nécessaire aux décideurs.

IV. LE PROJET DE HIÉRARCHIE D'INDICATEURS DU CENTRE THÉMATIQUE EUROPÉEN POUR LES FLUX DE DÉCHETS ET DE MATIÈRES

20. Lors de l'élaboration d'un projet de hiérarchie d'indicateurs des flux de déchets et de matières, il s'est avéré que les indicateurs devaient être en rapport avec les politiques et que chacun d'entre eux devrait être directement lié aux grandes orientations définies dans les documents directeurs de l'Union européenne. Avant d'élaborer les indicateurs, il a donc fallu définir les objectifs politiques communautaires à atteindre en matière de flux de déchets et de matières qui puissent servir de repère à une analyse de performance. Trois objectifs politiques de caractère général ont été identifiés, à savoir:

- a) L'exploitation durable des ressources naturelles;
- b) La prévention de la production de déchets;
- c) La gestion durable des déchets.

21. À chacun de ces objectifs correspondait une question politique générale qui s'est dégagée de la lecture des principaux documents directeurs de l'Union (sixième PAE, directives relatives aux déchets, etc.). Il est proposé pour chaque question un indicateur clef qui devrait donner des éléments de réponse.

22. On a par ailleurs identifié pour chacun de ces trois objectifs politiques de caractère général un certain nombre de questions politiques spécifiques qui se rapportent directement aux documents directeurs de l'Union (stratégies et directives). Ces questions ne prétendent pas couvrir toutes les politiques définies dans les stratégies et directives de l'Union, mais résumer les objectifs politiques formulés dans les stratégies et directives en quelques points politiques simples et clairs.

23. La définition de ces questions politiques est une étape importante de l'identification d'un petit nombre d'indicateurs centraux des flux de déchets et de matières aux fins des rapports de l'AEE. À chacune de ces questions politiques spécifiques correspondent un ou deux indicateurs centraux qui peuvent fournir des éléments de réponse à la question politique identifiée ou donner des indications quant à la réponse possible. Ainsi, les 16 indicateurs centraux proposés permettent-ils de mesurer la réalisation des grands objectifs fixés dans les stratégies et directives de l'Union en matière de flux de déchets et de matières.

24. Pour que les indicateurs centraux puissent fournir les éléments nécessaires à la notification future, par l'AEE, de données sur les flux de déchets et de matières, un accès à des données de qualité pertinentes est indispensable. On a donc procédé à une évaluation de l'accès aux données pour chaque indicateur central, en faisant une distinction entre celles qui sont accessibles à court terme (un à deux ans), celles attendues à moyen terme (deux à cinq ans) et celles qui devraient être disponibles à long terme (plus de cinq ans).

25. À l'appui des 16 indicateurs centraux des flux de déchets et de matières, on a identifié un certain nombre de statistiques ou d'indicateurs élémentaires pour chacune des questions politiques. Ces indicateurs élémentaires peuvent compléter les indicateurs centraux et fournir des informations pertinentes, mais ne sont pas toujours directement liés aux questions, ou peuvent informer à un degré de détail plus élevé que ne le font les indicateurs centraux.

26. De façon générale, les données disponibles dans le domaine des flux de déchets et de matières sont insuffisantes, d'où la nécessité de «comblar l'écart» entre les données qui existent et l'information nécessaire à la prise de décisions. Les systèmes dont disposent actuellement les États membres de l'Union européenne pour recueillir les données sont différents les uns des autres et les indicateurs dérivés ne sont souvent pas comparables. La proposition de règlement de l'Union européenne sur les statistiques des déchets permettra d'apporter des améliorations sensibles dans l'harmonisation et la normalisation des statistiques des déchets, mais les premiers résultats n'en seront pas attendus avant 2006.

27. Dans l'intervalle, le Centre thématique européen pour les flux de déchets et de matières aura besoin de statistiques aux fins des rapports de l'AEE basés sur des indicateurs. La priorité est donc donnée aux statistiques établies par Eurostat/ l'OCDE relayées par d'autres sources officielles de l'Union européenne et, pour les pays non membres de l'Union, par la CEE-ONU. Une poignée de bureaux de statistique seulement produisent des statistiques périodiques sur la comptabilité des flux de matières (CFM). Pour harmoniser les méthodes, Eurostat a publié un guide méthodologique visant à encourager les autorités statistiques nationales à établir des statistiques de la CFM.

Annexe**HIÉRARCHIE DES INDICATEURS DES FLUX
DE DÉCHETS ET DE MATIÈRES**

OBJECTIF POLITIQUE 1: EXPLOITATION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES				
PRINCIPALE QUESTION POLITIQUE: SOMMES-NOUS EN TRAIN DE RÉDUIRE L'EXPLOITATION TOTALE DES RESSOURCES, LES PRESSIONS POTENTIELLES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA PRODUCTION DES DÉCHETS?			INDICATEUR CLEF (INDICATEUR DE 1 ^{ER} NIVEAU): BESOINS TOTAUX EN MATIÈRES (En tonnes par habitant)	
Question(s) politique(s)	Document(s) directeur(s) et principaux objectifs quantitatifs	Indicateur(s) Centra(l)(ux) (indicateurs de 2 ^e niveau)	Type d'indicateur, données disponibles	Indicateurs élémentaires (indicateurs de 3 ^e niveau)
1. a) Sommes-nous en train de réduire la consommation des ressources dont la situation est la plus critique?	<ul style="list-style-type: none"> • 6^e PAE • 5^e PAE • Stratégie de gestion des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins totaux en matières (BTM) par principale catégorie de ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur de pression, court terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Part des ressources non renouvelables et renouvelables dans les BTM • Part des ressources importées dans les BTM • Taux effectifs d'exploitation des ressources renouvelables par rapport aux taux durables (grandes catégories de ressources, par exemple, les poissons, les forêts, etc.)
1. b) Sommes-nous en train de réduire les pressions sur l'environnement qui sont associées à l'extraction des ressources?	<ul style="list-style-type: none"> • 6^e PAE • 5^e PAE 	<ul style="list-style-type: none"> • Émissions des gaz à effet de serre, exploitation des terres et des eaux et production des déchets issue de l'extraction totale des ressources (indicateur à mettre au point) 	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur de pression, moyen terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Par secteur d'extraction des ressources (code à deux chiffres de la nomenclature NACE: émissions de gaz à effet de serre, de substances acidifiantes et de précurseurs de l'ozone, production de déchets, exploitation des eaux, exploitation des terres, émissions dans les eaux)
1. c) Sommes-nous en train de dissocier l'exploitation des ressources de la croissance économique?	<ul style="list-style-type: none"> • 6^e PAE 	<ul style="list-style-type: none"> • Productivité des ressources (PIB/BTM) 	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur d'élément moteur, court terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée brute (ou indice de production, électricité produite, etc.) par rapport aux BTM par secteur (code à deux chiffres de la NACE)

OBJECTIF POLITIQUE 1: EXPLOITATION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES				
PRINCIPALE QUESTION POLITIQUE: SOMMES-NOUS EN TRAIN DE RÉDUIRE L'EXPLOITATION TOTALE DES RESSOURCES, LES PRESSIONS POTENTIELLES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA PRODUCTION DES DÉCHETS?			INDICATEUR CLEF (INDICATEUR DE 1 ^{ER} NIVEAU): BESOINS TOTAUX EN MATIÈRES (En tonnes par habitant)	
Question(s) politique(s)	Document(s) directeur(s) et principaux objectifs quantitatifs	Indicateur(s) Centra(l)(ux) (indicateurs de 2 ^e niveau)	Type d'indicateur, données disponibles	Indicateurs élémentaires (indicateurs de 3 ^e niveau)
1. d) Quelles politiques a-t-on appliquées pour exploiter les ressources de façon plus durable?	<ul style="list-style-type: none"> 6^e PAE 	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur à mettre au point 	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur de réaction, long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Recettes fiscales et taux d'imposition des ressources et produits naturels, rapport à la valeur ajoutée dans les secteurs des ressources naturelles Dépenses de R-D consacrées à l'efficacité des produits et procédés en matière d'utilisation des ressources Subventions à l'extraction et à l'exploitation des ressources naturelles par secteur Effets des mesures de prévention et de gestion des déchets sur l'utilisation des ressources (indicateur à mettre au point) Gains d'efficacité dans l'utilisation des matières par certains produits et procédés ou grandes innovations permettant de réduire la consommation de matières Part des matières recyclées (secondaires) dans la consommation totale de matières premières (primaires) (sélection) Prix des matières premières en termes réels (par grande catégorie)

OBJECTIF POLITIQUE 2: PRÉVENTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS				
QUESTION POLITIQUE GÉNÉRALE: SOMMES-NOUS EN TRAIN D'EMPÊCHER LA PRODUCTION DE DÉCHETS?			INDICATEUR CLEF (INDICATEUR DE 1 ^{ER} NIVEAU): DÉCHETS TOTAUX ET DÉCHETS DANGEREUX PRODUITS PAR HABITANT	
Question(s) politique(s)	Document(s) directeur(s) et principaux objectifs quantitatifs	Indicateur(s) centra(l)(ux) (indicateurs de 2 ^e niveau)	Type d'indicateur/ données disponibles	Indicateurs élémentaires (indicateurs de 3 ^e niveau)
2. a) Le flux de déchets prioritaires est-il en train de diminuer?	<ul style="list-style-type: none"> 6^e PAE: (p. 57): «Réduire le volume de déchets dangereux produits de 20 % environ d'ici à 2010 et de 50 % environ d'ici à 2020, par rapport aux chiffres de 2000» Stratégie de gestion des déchets Directive relative aux véhicules hors d'usage Directives relatives aux emballages et aux déchets d'emballage Proposition de directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) 	<ul style="list-style-type: none"> Production de flux de déchets prioritaires par habitant² (flux totaux et par déchet) 	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur de pression, long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Production totale de déchets par grande catégorie Écart par rapport aux objectifs de prévention des flux de déchets prioritaires Indices de l'intensité d'emballage des secteurs de la production et de la consommation
2. b) La concentration de substances dangereuses dans les flux de déchets prioritaires est-elle en train de baisser?	<ul style="list-style-type: none"> Directive relative aux véhicules hors d'usage Directives relatives aux emballages et aux déchets d'emballages Directive relative aux boues d'épuration Directive relative à l'élimination des polychlorobiphényles et polychloroterphényles (PCB/PCT) 	<ul style="list-style-type: none"> Concentration de substances dangereuses dans les produits qui finissent dans les flux de déchets prioritaires (rapport à la concentration totale de matières) 	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur de pression, long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Concentration de substances dangereuses dans les flux de déchets

² Les flux de déchets prioritaires pourraient être définis comme étant les flux de déchets qui sont «ciblés» par les documents directifs de l'Union européenne, soit: les déchets dangereux; les ordures ménagères; les déchets d'emballage; les véhicules hors d'usage (pneus usés); les déchets hospitaliers; les déchets des chantiers de construction ou de démolition; les déchets d'équipements électriques et électroniques (y compris les piles et accumulateurs); les déchets des boues d'épuration; et les huiles usagées.

OBJECTIF POLITIQUE 2: PRÉVENTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS				
QUESTION POLITIQUE GÉNÉRALE: SOMMES-NOUS EN TRAIN D'EMPÊCHER LA PRODUCTION DE DÉCHETS?			INDICATEUR CLEF (INDICATEUR DE 1 ^{ER} NIVEAU): DÉCHETS TOTAUX ET DÉCHETS DANGEREUX PRODUITS PAR HABITANT	
Question(s) politique(s)	Document(s) directeur(s) et principaux objectifs quantitatifs	Indicateur(s) centra(l)(ux) (indicateurs de 2 ^e niveau)	Type d'indicateur/ données disponibles	Indicateurs élémentaires (indicateurs de 3 ^e niveau)
	<ul style="list-style-type: none"> • Directive relative aux piles et accumulateurs • Directive relative aux huiles usagées • Proposition de directive relative aux DEEE 			
2. c) Sommes-nous en train de dissocier la production des déchets de la croissance économique?	<ul style="list-style-type: none"> • 6^e PAE 	<ul style="list-style-type: none"> • Intensité de production de déchets (quantité totale de déchets produite par unité de PIB) 	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur d'élément moteur, court terme, Règlement sur les statistiques des déchets (RSD) 	<ul style="list-style-type: none"> • Déchets ménagers produits par unité de consommation finale privée • Déchets industriels par unité d'indice de production industrielle • Déchets dangereux produits par unité de PIB • Déchets produits par unité de valeur ajoutée brute dans les principaux secteurs économiques
2. d) Quelles politiques a-t-on appliquées pour empêcher la production de déchets?	<ul style="list-style-type: none"> • 6^e PAE • Stratégie de gestion des déchets • Directive relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (directive IPPC) • Stratégie de prévention intégrée de la pollution 	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur à définir 	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur de réaction, long terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Recettes des taxes sur les produits et déchets et taux d'imposition par unité • Part des déchets totaux produits concernée par les mesures politiques • Nombre d'administrations adoptant des programmes de prévention des déchets • Nombre d'entreprises adoptant l'homologation en vertu du Système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS)

OBJECTIF POLITIQUE 3: GESTION DURABLE DES DÉCHETS				
QUESTION POLITIQUE GÉNÉRALE: SOMMES-NOUS EN TRAIN DE GÉRER NOS DÉCHETS DE FAÇON PLUS DURABLE?			INDICATEUR CLEF (INDICATEUR DE 1 ^{ER} NIVEAU): PART VALORISÉE DU VOLUME TOTAL DE DÉCHETS	
Question(s) politique(s)	Document(s) directeur(s) et principaux objectifs quantitatifs	Indicateur(s) centra(l)(ux) (indicateurs de 2 ^e niveau)	Type d'indicateur/données disponibles	Indicateurs élémentaires (indicateurs de 3 ^e niveau)
3. a) Sommes-nous en train d'améliorer la valorisation des déchets?	<ul style="list-style-type: none"> 6^e PAE 5^e PAE: recyclage/réutilisation à 50 % des papiers, du verre et des plastiques Stratégie de gestion des déchets Directive-cadre relative aux déchets et directives relatives à l'incinération des déchets, aux emballages et déchets d'emballages, aux décharges, aux piles et accumulateurs, aux huiles usagées, aux boues d'épuration et aux déchets dangereux 	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation des déchets par catégorie d'opérations 	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur de réaction, court terme 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport des matières recyclées à la quantité totale de déchets produits Valorisation des déchets par catégorie d'opérations pour chaque directive Écart par rapport aux objectifs fixés en matière de valorisation/recyclage des flux de déchets prioritaires
3. b) Sommes-nous en train d'éliminer les déchets de façon durable?	<ul style="list-style-type: none"> 6^e PAE: réduire le volume de déchets dangereux produits de 20 % environ d'ici à 2010 et de 50 % environ d'ici à 2020, par rapport aux chiffres de 2000 5^e PAE: réduction considérable des émissions de dioxine (réduction de 90 % en 2005 par rapport aux niveaux de 1985) Directive-cadre relative aux déchets et directives IPPC, PCB/PCT, huiles usagées, incinération des déchets et mise en décharge des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Élimination des déchets (quantités totales et par catégorie d'opérations) 	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur de pression, court terme (RSD) 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité ou part des déchets éliminés conformément aux prescriptions des directives Émissions de substances dangereuses provenant des installations d'élimination des déchets

OBJECTIF POLITIQUE 3: GESTION DURABLE DES DÉCHETS				
QUESTION POLITIQUE GÉNÉRALE: SOMMES-NOUS EN TRAIN DE GÉRER NOS DÉCHETS DE FAÇON PLUS DURABLE?			INDICATEUR CLEF (INDICATEUR DE 1 ^{ER} NIVEAU): PART VALORISÉE DU VOLUME TOTAL DE DÉCHETS	
Question(s) politique(s)	Document(s) directeur(s) et principaux objectifs quantitatifs	Indicateur(s) centra(l)(ux) (indicateurs de 2 ^e niveau)	Type d'indicateur/données disponibles	Indicateurs élémentaires (indicateurs de 3 ^e niveau)
3. c) Sommes-nous en train de réduire les pressions exercées sur l'environnement par les activités de valorisation et d'élimination des déchets?	<ul style="list-style-type: none"> 6^e PAE 	<ul style="list-style-type: none"> Émissions de gaz à effet de serre, utilisation des terres et formation de lixiviats... associées à la valorisation et à l'élimination des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur de pression, long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Émissions dans l'atmosphère provenant des opérations d'élimination et de valorisation Émissions de substances dangereuses provenant des activités de valorisation et d'élimination des déchets Utilisation des terres par mise en décharge
3. d) Le transport des déchets est-il en train d'être réduit?	<ul style="list-style-type: none"> 6^e PAE Stratégie de gestion des déchets Directive-cadre relative aux déchets Règlement concernant les transferts de déchets Directive relative à l'incinération des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité totale des déchets transportés (tonnes, km) 	<ul style="list-style-type: none"> Élément moteur, long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Part des déchets dans le transport total de fret Transport transfrontière de déchets (en distinguant les déchets destinés à être valorisés des déchets devant être éliminés) Quantité totale de déchets importés et exportés (par grande catégorie, pays d'origine et pays de destination, en distinguant les déchets destinés à être valorisés des déchets devant être éliminés) Quantité de déchets dangereux transférés dont le mouvement fait l'objet de règlements
3. e) Les capacités actuelles et futures (prévues) de gestion des déchets sont-elles suffisantes?	<ul style="list-style-type: none"> Directive-cadre relative aux déchets Directive relative aux déchets dangereux 	<ul style="list-style-type: none"> Capacité actuelle et prévue de traitement, rapport à la production totale des déchets (y compris les déchets dangereux) 		<ul style="list-style-type: none"> Indicateurs à préciser

OBJECTIF POLITIQUE 3: GESTION DURABLE DES DÉCHETS				
QUESTION POLITIQUE GÉNÉRALE: SOMMES-NOUS EN TRAIN DE GÉRER NOS DÉCHETS DE FAÇON PLUS DURABLE?			INDICATEUR CLEF (INDICATEUR DE 1 ^{ER} NIVEAU): PART VALORISÉE DU VOLUME TOTAL DE DÉCHETS	
Question(s) politique(s)	Document(s) directeur(s) et principaux objectifs quantitatifs	Indicateur(s) centra(l)(ux) (indicateurs de 2 ^e niveau)	Type d'indicateur/données disponibles	Indicateurs élémentaires (indicateurs de 3 ^e niveau)
3. f) Quels sont les coûts et les avantages de la gestion des déchets?	<ul style="list-style-type: none"> 6^e PAE Stratégie de gestion des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Coût de la gestion des déchets par tonne et par catégorie de traitement (en euros) Indicateur mesurant l'évitement des incidences, sur l'environnement, de la gestion des déchets (à élaborer) 	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur de réaction, long terme Indicateur de réaction, long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Emplois dans le secteur de la gestion des déchets Capacité totale du secteur de la gestion des déchets et capacité prévue, rapportées au PIB ou au chiffre d'affaires du secteur Capital investi dans la gestion des déchets Indicateurs caractérisant la gestion de flux de déchets précis, par exemple le coût de l'évitement d'une tonne de gaz à effet de serre dans un méthaniseur
3. g) Quelles politiques a-t-on appliquées pour gérer les déchets de façon plus durable?	<ul style="list-style-type: none"> 6^e PAE 	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur à définir 	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur de réaction, long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de règlements, lois et programmes d'action relatifs à la gestion des déchets en vigueur et appliqués dans l'Union européenne ainsi qu'aux niveaux national et régional Investissements consentis à la R-D dans le secteur de la gestion des déchets Nombre d'applications des instruments économiques et accords volontaires traitant de la gestion des déchets

Nom du document : 0132716.doc
Dossier : G:\Pdffra
Modèle : G:\Word\Off2000\E.dot
Titre :
Sujet :
Auteur : sipp
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 28.01.2002 14:11
N° de révision : 2
Dernier enregistr. le : 28.01.2002 14:11
Dernier enregistrement par : sipp
Temps total d'édition :0 Minutes
Dernière impression sur : 28.01.2002 14:12
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 14
Nombre de mots : 4'023 (approx.)
Nombre de caractères : 22'932 (approx.)